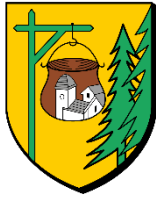


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20190304_06

Séance du 4 mars 2019

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 15

Date de la convocation :

25 février 2019

Date d'affichage :

11 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre mars mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nelly GIROD (procuration à Michaël FUMEY), Pascale DUSSOUILLEZ (procuration à Joël ALPY).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions aux associations – 2019

M. le Maire propose d'étudier les attributions de subventions pour l'année 2019. Le conseil municipal approuve la répartition suivante :

- Arc-en-Ciel – Centre périscolaire24 471,39 €
- Arc-en-Ciel – Rythmes scolaires (Etat)..... 6 300,00 €
- Coopérative scolaire : projet d'école..... 500,00 €
- Amicale des sapeurs-pompiers 150,00 €
- Banque alimentaire..... 80,00 €
- « Pour un petit plus » - Hôpital local de Mouthe 50,00 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE